



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4
T. : 819-879-6661
mrc.info@mrcdessources.com

COPIE DE RÉSOLUTION

Quatre cent quatre-vingt-huitième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources, séance ordinaire tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé, à Val-des-Sources, le mercredi 17 avril 2024, à 19 h 30.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
HAM-SUD	M. Serge Bernier
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
SAINT-CAMILLE	M. Philippe Pagé
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR	M. Antoine Letendre, représentant
VAL-DES-SOURCES	M. Jean Roy, représentant
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Directeur de l'aménagement du territoire	M. Philippe LeBel
Adjointe administrative à la direction	Mme Isabelle Pellerin

ABSENCE

Directrice adjointe de l'administration et des finances	Mme Audrey Picard
---	-------------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

2024-04-12147

COMITÉ ÉOLIEN DES SOURCES – RÉSOLUTION DE CONSTITUTION

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC des Sources de contribuer à la transition énergétique;

CONSIDÉRANT la démarche collective de consultation publique – éolien et transition énergétique adoptée à la séance du 21 février 2024;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC des Sources considère que l'enjeu mérite des délibérations avec plus d'élus locaux, formant ainsi le « Comité éolien des Sources »;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC vise à un consensus sur les conditions gagnantes d'un projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Philippe Pagé
et appuyé par le conseiller M. Antoine Letendre

ET RÉSOLU,

QUE soit formé le comité éolien des Sources selon les modalités suivantes :

Représentation / Formation

- Le préfet et le directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources
- Deux représentants nommés par le conseil des municipalités/villes

Les membres présents représentent leur municipalité et ont la responsabilité de la transmission des informations soulevées ou transmises dans le cadre de ses rencontres auprès des autres élus de leur conseil respectif.

Objectif

L'objectif de ce comité est d'assurer un lien avec les administrations municipales locales (municipalités et villes) dans une approche de concertation autour des besoins d'informations et de communication sur le dossier de la transition énergétique, dont notamment le dossier éolien.

Le présent comité joue un rôle d'aviseur auprès du conseil de la MRC dans le cadre de la démarche de mobilisation et de communication sur la transition énergétique (soulever les enjeux relatifs aux besoins d'information de la population, stratégie de communication auprès de la communauté, validation des étapes clés).

Rencontre / Fréquence

La fréquence convenue des rencontres est au besoin avec un minimum 6 rencontres par année (aux 2 mois)

Durée du comité

Le présent comité aura une durée de vie d'environ 18 mois, soit jusqu'aux élections en octobre 2025

Présidence, vice-présidence et secrétaire

- La présidence est assumée par le préfet
- La vice-présidence est assumée par le préfet-suppléant
- Le secrétariat de la rencontre est assumé par la direction générale

QUE le conseil de la MRC des Sources demande aux municipalités/villes de transmettre une résolution officielle de la nomination de leurs représentants sur le comité éolien des Sources.

Adoptée à l'unanimité.

Véritable extrait du registre des procès-verbaux, le 18 avril 2024.

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier

Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2024 de la MRC des Sources, lors de sa prochaine séance.